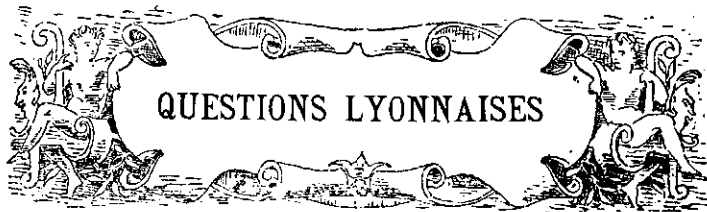


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



## LE TRAMWAY-FANTÔME

Du temps des tyrans, on s'abordait joyeusement avec cette scie : « Ohé ! as-tu vu Lambert ? » Aujourd'hui, c'est un autre bateau que l'on monte à ses contemporains, et deux êtres pensants ne peuvent se rencontrer sans s'exclamer en chœur : « A quand la mise en train du tramway Perrache-Croix-Rousse ? »

Ah ! non, certes, en voilà un qui n'est pas dans le train. On se perd en conjectures sur le motif de cette ataxie locomotrice invétérée. Les uns prétendent que c'est la Nouvelle Compagnie Lyonnaise qui met des bâtons dans les roues, manière de rouler pas commode du tout ; d'autres prétendent que c'est la Compagnie O.-T.-L. qui a eu la fâcheuse idée de faire nickeler les roues de ses voitures ; non pas ! affirment des gens bien informés, c'est le décret qu'on attend, il est à la signature, mais il n'est pas encore signé ; vous n'y êtes pas, répond un malin, c'est la faute d'un mauvais génie... militaire ! On ne s'attendait guère à voir le militaire en cette affaire !

Quoi qu'il en soit, le pauvre canut continue à tirer la langue en traînant péniblement ses grelons tous le long de la Grande-Côte. Il y a bien les ficelles, mais elles sont usées jusqu'à la corde, surtout celle de la rue Terme, ainsi appelée, sans doute, parce que lorsqu'on a pu se hisser haletant jusqu'à la gare, on est encore loin du terme de la montée.

Et dire qu'on a mis six ans pour en arriver là, alors qu'en moins de temps, les Italiens et les Suisses ont percé le tunnel du Simplon sur une longueur de 19.770 mètres. Combien de siècles aurait-on mis, à ce compte-là, pour percer le tunnel de la Croix-Rousse ?

Et cependant, les rails sont posés, et les poteaux des trolleys sont plantés, et même la Compagnie O.-T.-L. les fait peindre lentement au minium, ce qui, semble-t-il, est bon signe. Il paraît même que, dernièrement, une voiture automotrice est montée sur le plateau ; mais elle est redescendue, ombre fugitive, et plus oncques on ne l'a revue.

Cette voiture ne serait-elle pas un symptôme et le tramway un fantôme ? Scarron raconte qu'aux enfers il avait vu l'ombre d'un valet qui, avec l'ombre d'une brosse, brossait l'ombre d'un carrosse. Qui sait si nous ne sommes pas appelés aussi à voir circuler notre ombre, dans l'ombre d'un char électrique, poussé par l'ombre d'un trolley.

Ce que l'on peut craindre, au moins, c'est que ce tramway entre bientôt dans les ombres de la légende. Poètes, préparez vos luths, lyres et théorbes pour chanter ses mystérieux avatars sur tous les tons et dans tous les genres. Sur le mode populaire, d'abord :

*Il était un petit tramway  
Qui n'avait ja... ja... jamais démarré !*

Puis, dans le genre dramatique :  
*Tramway, qui reposez au fond du ministère,  
Décrétez-vous ! Décrétez-vous !*

Dans le sens ironique :  
*Ne marche pas, tramway, je t'en supplie,  
Car, jusque-là, tu t'es trop dépêché.*

Genre plutôt bouffe :  
*Viens et roule, viens et roule,  
Viens !*

A la manière de Béranger :  
*Ah ! que je regrette  
L'caniveau fendu,  
La bonne recette  
Et le temps perdu !*

Enfin, sur un air de bravoure :  
*Il marchera z'à Pâques,  
Turluton, turluton, turlutaine,  
Il marchera z'à Pâques ou à la Trinité !*

Mais au fait, j'y songe, tout ça, c'est des gognandises, comme dit Guignol, et rien ne prouve que tout canut ne trouvera pas son petit tramway de la Croix-Rousse dans les œufs de Pâques que la Compagnie O.-T.-L. se propose de distribuer aux laborieuses populations du Plateau, comme cadeau de bienvenue.

Eh bien ! acceptons-en l'augure, et espérons que nous n'aurons pas à chanter le second couplet de Marlborough, car, comme dit le poète :

*L'espoir un instant nous soulage  
Et nous berce un temps notre ennui,  
Mais, hélas ! le triste avantage  
Lorsque rien ne marche après lui.....  
Belle O.-T.-L., on désespère  
Alors qu'on espère toujours !*

ANTIPANNE.

## L'HOTEL TERMINUS DU P.-L.-M.

à Lyon-Perrache

— SUITE —

Au-dessus de telles fondations, doit s'élever un bâtiment d'une ampleur et d'une solidité non moins remarquables ; c'est bien ce qui existe. Nous ne parlerons, dans ce deuxième article que des trois étages allant jusqu'à la corniche, nous réservant d'introduire plus tard le lecteur dans le comble, où trois autres étages se superposent encore.

Les premières assises sont en pierre de Villebois, alternant avec des moellons de Trept de même résistance et d'un ton différent ; de plus, ces moellons sont en taille piquée pour l'ornementation de la façade. A la hauteur du plafond du rez-de-chaussée, la pierre de Tournus court le long des trois faces importantes ; la dernière, en regard des bureaux du P.-L.-M., ayant été négligée au point de vue de la richesse des matériaux, puisque, par sa position, elle passera inaperçue. A partir du premier étage, le mortier de ciment, jusque-

là exclusivement employé, fait place au mortier à la chaux lourde, et la pierre blanche demi-dure, pierre d'Oppeddes, désignée ordinairement sous le nom de pierre des Estailades, d'une résistance reconnue largement suffisante, alterne par assises avec les moellons de Trept.

Laissons à main gauche les deux grandes baies du côté est du rez-de-chaussée sur le cours du Midi, qui permettent d'entrer dans une grande salle éventuellement destinée à être une salle de pas perdus — sa destination nous est connue et la Compagnie du chemin de fer en conserve la propriété, comme pour la salle du buffet située au-dessus — et pénétrons dans l'hôtel proprement dit par la grande porte. A ceux qui la trouveraient trop nue, parce qu'elle est totalement dépourvue de décoration architecturale, nous dirons qu'une marquise en fer forgé la masquera et que, par le fait, il était aussi sage de ne pas compromettre la solidité de la base de l'édifice, en substituant au Trept l'Oppeddes, qu'inutile de prodiguer des décorations condamnées à ne pas réjouir l'œil, puisqu'elles ne pourraient pas être vues.

D'un spacieux vestibule, escalier et ascenseur conduisent aux étages supérieurs, le reste du rez-de-chaussée étant occupé par les cuisines. Tout d'abord, comme dans tous les hôtels de voyageurs, à chaque étage — il serait fastidieux d'insister — des chambres se suivent ; je veux toutefois signaler le plan général adopté uniformément à partir du deuxième étage.

A l'intérieur de ce parallépipède, se trouve une cour d'une largeur suffisante pour que l'air y circule et que le soleil y envoie des rayons dans les directions imposées par sa course; puis, un corridor fait le tour, partageant le bâtiment en deux parties, de telle façon que, d'une part, les chambres donneront sur l'extérieur, d'autre part, d'autres chambres sur la cour. Aux quatre angles, sur des courettes supplémentaires, où la ventilation est très habilement organisée, water-closets et salles de bain auront leurs ouvertures. Dans les corridors privés de fenêtres, l'électricité répandra une lumière non incommode si elle est coûteuse, et l'air s'y renouvellera par suite d'un aérage particulier, que je me propose d'étudier d'une façon spéciale, d'autant plus que c'est une chose capitale, moderne, et, dans le cas présent, en tout point réussie. Ah ! quel est le voyageur qui, arrivant la nuit, surtout en été, dans un hôtel même bien tenu n'ait pas déploré l'insuffisance du renouvellement de l'air dans les corridors qu'il parcourt ? C'est ici un perfectionnement apporté, et nous verrons avec quel soin !

Dans le premier étage, même disposition générale, mais avec des modifications pour les besoins du service. On y rencontre quelques chambres pouvant constituer un appartement, mais la plus grande partie de la place est prise par une grande salle à manger commune, d'autres petites salles à manger particulières, une salle de lecture, une salle de réception des bagages arrivant directement du quai de la gare, avec vestibule, entrée et bureau enregistreur, puis ce sont des ascenseurs pour les bagages et les domestiques, enfin c'est un monte-charge, d'où les aliments venant de la cuisine seront transportés dans l'office, qui se trouve au centre du bâtiment, pour y être réchauffés avant leur mise sur table. La cour intérieure, dont il a été question, ne prend naissance qu'au-dessus de cet office, au plafond composé de briques de verre. Les odeurs de l'office s'échapperont par des gaines dissimulées dans les angles, et, par ces gaines, la chaleur dégagée et entretenue par les conduits de la fumée des fourneaux, activera cet échappement.

C'est un monde que cette construction, avec un solide point

d'appui, une charpente d'une résistance qui lui assure une durée séculaire ! Aussi lui confiera-t-on le soin de transmettre aux générations futures l'ornementation de notre art nouveau.

Un mot encore pour en finir avec la maçonnerie. Les cloisons des chambres et des corridors sont établies à l'aide d'une double couche de briques en mâchefer, séparées l'une de l'autre par un matelas d'air. De temps en temps, ces deux couches sont liées entre elles par une brique de même substance, posée transversalement pour leur donner de la résistance et les solidariser. De cette façon, les bruits des conversations sont étouffés. Chacun, ainsi isolé, ne sera aucunement gêné par le voisin même le plus gênant ! Cela est-il tout à fait neuf ? En tout cas, c'est nouveau à Lyon.

A. BOURGEOIS.

### MODIFICATIONS AU CAHIER DES CHARGES de l'entretien des Bâtiments communaux

Dans la séance du 13 février dernier, le Conseil municipal a adopté les conclusions du rapport de la Commission générale, apportant au cahier des charges de l'entretien des bâtiments communaux les modifications suivantes destinées à combler quelques lacunes qui se sont produites dans l'élaboration de ces documents :

A l'article 18, page 9, entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> paragraphes, sans rien changer aux autres, il est ajouté :

« Il devra notamment observer les prescriptions ci-après :  
1<sup>o</sup> les mâchefers terres, gravois, etc., employés pour le chargement des planchers, ne devront point contenir de matières organiques ; 2<sup>o</sup> les fers énumérés à l'article 14 des conditions particulières et générales du cahier n° 8 (serrurerie) du tarif municipal des travaux du bâtiment, devront recevoir la première couche d'impression au minimum de plomb sur toutes leurs parties et préalablement à leur assemblage. »

2<sup>o</sup> A l'article 56 du cahier des charges, page 29, le dernier paragraphe commençant par : « Pour les travaux neufs seulement, etc. », sera remplacé en entier par celui-ci :

« Les travaux à exécuter en vertu du présent cahier des charges ne donnent lieu à aucun paiement de taxe de remplacement de l'Octroi, ni de droits de Voirie. »

3<sup>o</sup> A l'article 64 du cahier des charges, page 39, le premier paragraphe serait ainsi conçu :

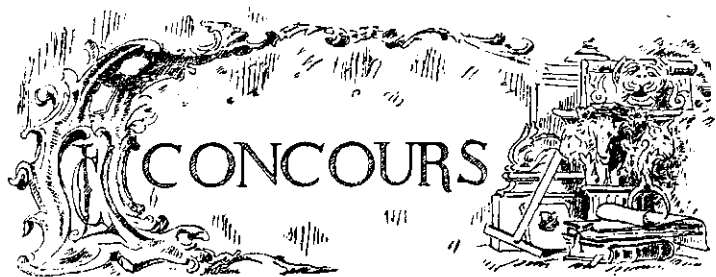
« Les acomptes d'acomptes sont proposés par l'Architecte, suivant l'état d'avancement des travaux et sur le vu de mémoires détaillés établis dans la forme du modèle adopté. Ils sont ordonnancés sur la production de certificats de paiement préparés par l'architecte d'après le règlement de ces mémoires. »

Le 2<sup>e</sup> paragraphe de ce même article sera modifié comme suit :

« Ces acomptes peuvent s'élever jusqu'aux cinq sixièmes des fournitures et travaux effectués et régulièrement constatés. Le dernier sixième, déduction faite des honoraires du géomètre-vérificateur, est retenu à titre de garantie, jusqu'à la liquidation de l'entreprise, ainsi qu'il est dit à l'article 68. »

Pour compléter ces modifications ou additions, il est nécessaire d'ajouter au cahier n° 1 du tarif (terrassément), sous le n° 103 bis, l'observation relative à l'exclusion des matières organiques dans le chargement des planchers, ainsi qu'une addition à l'article 14 des conditions particulières et générales du cahier n° 8 du tarif (serrurerie), pour l'obligation de peindre au minimum les parties cachées des assemblages des fers.

Il reste également entendu, comme conséquence des modifications apportées à l'article 64 du cahier des charges, que le géomètre devra recevoir son dernier mandat dès que les mémoires fournis par lui auront été vérifiés et réglés par l'architecte et acceptés par les entrepreneurs, sans avoir à subir, comme ces derniers, une retenue de garantie d'un sixième de ce qui lui est dû.



PARIS (JOURNAL " LE BÂTIMENT ")

QUINCAILLERIE ET CUIVRERIE

*Applicables à l'architecture et à l'habitation.*

Notre confrère parisien *le Bâtiment*, qui a institué dans son hôtel, rue Saint-Georges, 14, une Exposition permanente de l'Habitation, du Bâtiment et des Travaux publics, organise un concours entre tous les fabricants et fournisseurs de quincaillerie et cuivrerie applicables à l'habitation.

Le but de ce concours, qui sera ouvert du 15 mars courant au 15 avril prochain, est d'offrir à MM. les Propriétaires, Architectes, Entrepreneurs, des types variés d'articles de quincaillerie, ferrures et cuivrerie, pouvant être employés, non seulement dans les maisons de rapport et hôtels particuliers, mais aussi dans les édifices publics.

Afin d'atteindre le but que le journal *le Bâtiment* recherche, il ne sera admis que les articles présentant un réel intérêt de nouveauté, de commodité, de progrès industriel, de solidité, ou de forme et d'aspect artistiques.

Le règlement en est le suivant :

Le concours comprendra tous les articles de quincaillerie et cuivrerie, et notamment :

Agrafes. — Anneaux. — Arrêts pour tous usages. — Articles en bronze de nickel et en ferro-nickel.

Bascules. — Battements. Becs de cane perfectionnés ou artistiques ou pour usages spéciaux. — Béquilles. — Boucles. — Boules de rampe. — Boutons doubles et de tirage. — Boutoirs.

Cache-entrées. — Charnières. — Clés artistiques. — Colliers. — Coulisseaux. — Crémaillères. — Crémones de styles à excentrique et à levier. — Crochets. — Cuivrerie.

Figures ornées. — Espagnolettes de styles. — Ferme-persiennes. — Ferme-portes. — Fermetures d'impostes. — Fiches perfectionnées et de styles. — Fléaux.

Gâches. — Galets. — Gonds.

Loquets. — Loqueteaux.

Mentonnetts. — Morailles.

Pannetons. — Paumelles perfectionnées et de styles. — Pentures. — Pivots. — Poignées.

Ressorts spéciaux et en bronze phosphoreux. — Rosaces. — Roulettes perfectionnées.

Serrures perfectionnées et de styles. — Seuils. — Stores (articles de).

Targettes perfectionnées et de styles. — Timbres.

Verrous perfectionnés et de styles.

Vis de toutes formes et pour tous usages.

L'entrée de l'exposition des objets du concours est libre et gratuite pour le public.

La Direction du concours adressera des invitations à tous les Architectes et Entrepreneurs de serrurerie.

Le journal *le Bâtiment*, pendant la durée du concours, lui ouvrira ses colonnes.

Une Conférence publique et gratuite sur la quincaillerie et la cuivrerie modernes, c'est-à-dire sur les résultats nouveaux obtenus et sur les desiderata de la construction, sera faite par M. Stanislas Ferrand, dans l'intervalle du concours. A cette Conférence, tous les Exposants, les Propriétaires, les Architectes et les Entrepreneurs de serrurerie seront invités.

#### AUCH

PRÉFECTURE

Un concours est ouvert à dater du 15 mars *entre tous les architectes français*, pour la restauration et l'aménagement de la préfecture d'Agen et la construction d'un bâtiment pour les archives départementales. La dépense totale ne devra pas dépasser 700.000 francs.

Le concours sera clos le 15 juillet 1905.

Le montant des primes à attribuer aux concurrents est de 10.000 francs, ainsi répartis : 5.000 francs au premier ; 3.000 fr. au deuxième ; 2.000 francs au troisième; en outre, des mentions honorables pourront être décernées.

Le programme et les documents nécessaires à l'établissement des projets seront adressés, à partir du 15 mars, aux concurrents qui en feront la demande à la préfecture d'Agen.

#### AGEN

PRÉFECTURE

La Commission départementale du Gers a décidé de mettre au concours les plans de reconstruction de l'hôtel de préfecture d'Auch. La dépense est évaluée à 700.000 francs. Le concours aura lieu en juin.

### LA PIERRE DE POUILLENAY

La liste des matériaux de construction vient de s'augmenter d'une pierre actuellement mise en exploitation dans la Côte-d'Or, à Pouillenay, et dont la proximité relative en pourra permettre l'emploi dans toute notre région. Cette pierre employée avec succès dans les constructions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, est mentionnée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire de l'Architecture*. Elle vient d'être admise, après essais du Laboratoire municipal, à être employée dans les travaux de la Ville de Paris, et l'attention des architectes a été tout récemment appelée sur ses qualités.

Voici l'appréciation qu'en fait M. Giboz, président de la 3<sup>e</sup> Section de la Société Nationale des Architectes, dans le rapport lu à cette Société :

« Les propriétés mécaniques de cette pierre oolithique sont un peu supérieures à celles de l'Euville, sa résistance à l'écrasement étant de 550 kilogrammes par centimètre carré, et sa dureté l'a fait classer dans le n<sup>o</sup> 4 de taille.

« On peut obtenir des assises de grandes dimensions et d'une hauteur de banc presque sans limites.

« Elle est susceptible du poli, comme le liais de Larys et le liais de Méreuil, mais la pierre de Pouillenay prend, après le polissage, un ton rosé qui lui assurera des applications nombreuses en marbrerie ou comme éléments décoratifs, tels que colonnes, balustres et travaux analogues ; elle pourra, dans les constructions courantes, être employée bouchardée, layée ou égrisée. »

## BANQUET ANNUEL

DE LA

## CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE SAINT ETIENNE

Le banquet annuel de la Chambre syndicale de cette ville a eu lieu dimanche, 19 février, à midi, dans les salons du restaurant Gaillard.

A 9 heures, à la Chambre de commerce, M. Villemin, président de la Chambre de Maçonnerie de Paris, et vice-président de la Fédération nationale actuelle, s'est produit dans une brillante conférence. L'éloquent tribun, dont les congressistes de Lyon conserveront le souvenir, a été l'objet d'une ovation enthousiaste.

Le conférencier a retracé l'histoire de l'industrie du bâtiment, qui, bien avant la Révolution, avait déjà constitué des groupements assez semblables à nos organisations syndicales actuelles.

Il a montré ensuite les avantages généraux produits et, arrivant aux constitutions modernes, il s'étendit plus spécialement sur la loi de 1884, mieux comprise par les ouvriers que par les patrons. Il a montré tout ce qui a été obtenu et ce qui est à obtenir.

Après avoir retracé le travail des différents Congrès, il est arrivé à l'organisation nouvelle de la grande Fédération du bâtiment et convié à l'union tous les membres de cette grande famille.

Tous les assistants ont été unanimes à constater l'autorité et l'éloquence avec lesquelles M. Villemin a parlé des intérêts de l'Entreprise et conseillé l'union et la concorde entre les patrons et les ouvriers.

## L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

## Encouragé par les Chambres syndicales

De toutes parts et dans tous les métiers, on signale le déclin des capacités professionnelles des ouvriers. Aussi faut-il savoir gré à ceux qui s'efforcent de donner aux jeunes le goût de leur métier, qui les mettent à même d'y progresser et d'acquiescer, en dehors de l'atelier et de la besogne quotidienne, des connaissances complémentaires. A ce titre, nous devons signaler les résultats obtenus par la Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiment de Chartres, fondée il y a douze ans. Depuis un certain nombre d'années, cette Chambre, pour stimuler les jeunes ouvriers, a organisé des concours d'apprentis appartenant aux différents corps de métiers du bâtiment. Cette œuvre a obtenu un très grand succès.

Dimanche 19 février a eu lieu, à Chartres, sous la présidence d'honneur de M. Henri Mouton, ancien président du Tribunal de commerce, le dixième concours d'apprentis, 75 jeunes gens, âgés de douze à quinze ans, y ont pris part. Ils ont été divisés en dix sections, selon leur métier, et par années d'apprentissage. Les épreuves comprenaient un travail apporté par les jeunes gens, avec dessin à l'appui, fait chez eux, et un travail commandé et exécuté sous les yeux du jury pour être comparé au premier.

L'après-midi a été consacré à des épreuves orales, comprenant des interrogatoires techniques sur le travail exécuté et sur le métier.

L'ensemble des épreuves a témoigné d'une émulation professionnelle de plus en plus développée.

## AU PALAIS MUNICIPAL DES EXPOSITIONS

— SUITE —

Dans mon précédent article, une erreur typographique m'a fait parler des corbeaux de M. Saint-Cyr Girier ; le lecteur a bien vu qu'il s'agissait de bouleaux. Cette erreur a dû être corrigée séance tenante ; je ne devrais même pas la signaler. M. Saint-Cyr-Girier n'est-il pas le peintre par excellence des bouleaux ?

Continuons notre visite à l'architecture.

Le *Château de Bagnols*, situé dans le canton du Bois-d'Oingt, une des anciennes demeures seigneuriales ayant conservé sa décoration primitive — cela est si rare qu'il est intéressant de le noter et de mon devoir d'en savoir gré aux artistes qui n'ont ménagé ni leurs peines ni leur temps — fait l'objet d'un travail exact, consciencieux et habilement rendu par MM. CATELAND frères. C'est là un document historique. Si l'histoire est une résurrection, et l'architecture l'un des plus puissants agents de cette résurrection, comme l'a dit Michelet, la science de nos architectes contribue largement à la rendre attrayante. Voyez la frise qui règne entre les corbeaux supportant les poutres du plafond, dont un détail exécuté est mis sous vos yeux. Quel dessin original, quelle richesse de coloration ! Quelle adresse, d'autre part, à rendre aussi fidèlement ces ornements !

M. Amédée CATELAN a encore reproduit à l'échelle du cinquième de l'original, le vitrail de la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Ce vitrail précieux, dont le dessin paraît en regard de ces lignes, a été classé l'an dernier monument historique. A part quelques remises de plomb qui datent d'une époque postérieure, il est intact ; épargné, ou plutôt oublié par le vandalisme révolutionnaire, il nous apparaît curieux et rare spécimen des verrières anciennes. Tour à tour brillant aquarelliste et savant architecte, M. Cateland fait chanter les tons avec leur intensité primitive, harmonieusement, et nous force à admirer comment la composition du dessin cadre avec l'entourage en pierre dans des proportions bien ordonnées.

Devant le carton pour un vitrail à Chazelles-sur-Lyon, exposé par M. LE NAIL, on se demande si nos artistes ne sont pas encore supérieurs à ceux de l'époque classique des vitraux des cathédrales gothiques. *Intérieur de cour, rue de l'Asnerie, à Lyon*, bonne page dessinée à la plume, qui paraîtra dans notre prochain numéro, est encore signée par M. LE NAIL.

L'abbaye bénédictine d'Ambronay, située à 7 kilomètres d'Ambérieu-en-Bugey, fondée ou peut-être déjà restaurée vers l'an 802, est la part de M. CHAUDIER dans cette exposition que le public a vraiment tort de négliger, parce qu'il ne veut pas se donner la peine de lui consacrer un temps qu'il gaspille, du reste, à des futilités, selon la mode mauvaise du jour. Pourtant, la façade ouest restaurée du cloître, le plan du cloître et de ses abords, lui procureraient de saines satisfactions. Toutefois, le jury a su apprécier, en décernant une deuxième médaille à M. Chaudier, et les talents du dessinateur, et la maîtrise de l'architecte, qui a restauré avec la foi des anciens âges une partie du cloître, dont les fenestragés des arcades et les contreforts avaient été démolis stupidement. Même, le vent de folie fut si grand que la cour fut remblayée d'un mètre environ et transformée en jardins. Ce n'est pas le lieu de dire que l'utile fut joint à l'agréable.

Quoique l'exposition de M. MALLET soit forcément tronquée, — l'exposant n'ayant droit qu'à présenter au public deux châssis, selon le règlement — on se rend compte de l'œuvre, de son heureuse disposition, de son élégance extérieure, du

galbe atteint par des efforts que l'art de l'architecte a su cacher. La *Caisse d'Epargne de Montbrison* se recommande par la simplicité de son plan et par le groupement des services autour d'un hall central. Sans trop de recherches monumentales, M. Mallet a su imprimer aux façades un caractère de simplicité et de grandeur qui doit certainement plaire aux visiteurs.

Un projet de construction d'une Ecole des Beaux-Arts a été conçu par un hardi architecte ; avec une fougue que la jeunesse ardente procure, M. HEINZELMANN veut élever sur la place des Terreaux, en face du Palais Saint-Pierre, aux côtés de l'hôtel de ville, entre les rues Romarin et Sainte-Marie-des-Terreaux, son palais du xx<sup>e</sup> siècle. S'inspirant de l'esprit, du goût et des mœurs de son époque, M. Heinzelmann présente un monument d'une silhouette générale des plus artistiques. Le motif d'entrée est d'une belle venue ; le pavillon central coupe une belle ligne horizontale de couronnement régnant et ressautant au pourtour du vaste quadrilatère ; les deux petites loggias, à droite et à gauche, servant de cabinets de professeurs, sont très décoratives, surplombant la ceinture de verdure qui entoure l'école. Voici du neuf pour Lyon ; on ne saurait trop féliciter l'architecte de son essai.

Les pavillons d'angle pour l'exposition des œuvres d'architecture et de peinture, ainsi que les salles du second étage, sont éclairés et aérés par la toiture en très grande partie vitrée. Ce système d'éclairage, spécialement étudié, souligne avantageusement le genre d'édifice. A l'intérieur, tout est bien compris : vaste salle de conférences d'un côté du vestibule d'entrée, de l'autre, salles d'expositions. Au premier étage, salle de bibliothèque et différents ateliers et dépôts de modèles. Au deuxième, les loges à droite pour le prix de Paris ; à gauche, celles de l'Ecole régionale d'architecture. De plus, les différents services de l'Ecole sont parfaitement placés. Un reproche, néanmoins, c'est que l'architecte a voulu faire trop grandiose. Indépendamment du prix du terrain, que d'argent s'engloutirait-il dans ce Palais des Beaux-Arts ?

Qui peut le plus peut le moins, dit-on. Eh bien ! en réduisant considérablement son plan, M. Heinzelmann pourrait concevoir un projet réalisable. Il s'est déjà signalé par un second prix décerné par la Chambre de commerce pour une étude perspective d'une cheminée d'un cabinet de travail et un panneau décorant le trumeau de cette cheminée, qu'on peut voir à la section des arts décoratifs.

Enfin, une aquarelle de MM. ROBERT et CHOLLAT attire notre attention ; c'est la genèse brillante, ma foi, du projet de construction d'une horloge monumentale à quatre faces à *Tassin-la-Demi-Lune*. L'idée, à coup sûr originale, de la construction de cette horloge au centre de la place appartient à la Municipalité, particulièrement au Maire, M. Marin, qui a mandé les architectes. Le bâtiment de la mairie n'est pas assez central pour que l'adjonction d'une horloge rende quelques services aux habitants.

La colonne en Saint-Martin sera creusée à l'intérieur pour laisser libres les allées et venues du contre poids de l'horloge mécanique, qui sera l'œuvre de M. Charvet. C'est une œuvre unique en son genre, au moins dans notre région, que MM. Robert et Chollat ont à cœur de mener à bonne fin ; ils se proposent d'étudier une maquette à grande échelle jusqu'à complète satisfaction. Nous ne pouvons que bien augurer de l'entreprise en considérant cette aquarelle prime-sautière.

\* \* \*

Dans les différentes salles consacrées à la peinture, aux

aquarelles, pastels et dessins par la Société lyonnaise des Beaux-Arts, près de 600 œuvres, dans l'or des cadres — 593 exactement — appellent l'attention du visiteur. Cette abondante production n'est qu'une faible partie du travail de l'année ! Car plusieurs de nos peintres ont déjà envoyé des toiles à quelques Expositions de province et, en ce moment, parachèvent fébrilement celles qu'ils destinent aux Salons parisiens. Nos artistes ne chôment pas ; c'est bon signe et le public les encourage pour de nombreuses acquisitions. Je ne parle pas des achats faits par la Ville de Lyon, qui sont pourtant une récompense convoitée à juste titre, ni de ceux de différentes Sociétés — ceux-là se renouvellent chaque année infailliblement — mais bien des achats flatteurs que les amateurs font de plus en plus à mesure qu'on s'approche de la fermeture. N'est-ce pas là, d'ailleurs, le but de l'Exposition ? Tant mieux s'il est atteint à la satisfaction générale.

Au reste, s'il n'y a pas d'œuvres sensationnelles, qui fassent époque, elles sont exécutées avec conscience, d'un niveau élevé, et même plusieurs sont remarquables.

Avec *les Hébreux au désert* (177), Mlle ESPRIT a abordé la peinture d'histoire. Mais c'est encore du grand art que la représentation de la figure humaine. A ce titre, la toile de M. SICARD est une œuvre hors de pair. La *Plumeuse* est superbement traitée ; chair de blonde savoureuse, composition impeccable, si le sujet manque de distinction : tout vous charme et décèle un maître en pleine possession d'un talent mûri par une longue expérience. J'admire l'effet voulu par le peintre et cela donne à son tableau un cachet précieux. La blonde paysanne, bien à l'aise en cette chaude journée, n'a d'autre préoccupation que d'abattre de la besogne ; aussi ne peut-on apercevoir ses yeux baissés vers la main qui s'humecte pour recommencer à dépouiller de ses plumes la dinde étalée sur ses genoux. Le regard, assurément, serait peu expressif, mais quelle santé florissante, et comme la carnation est saine, d'une vérité surprenante ! Le nu est la pierre de touche de l'artiste, et la chair humaine est, en peinture, la difficulté suprême. Il faut avoir le don pour la rendre ; de plus, M. Sicard n'est pas de ceux qui se spécialisent. Le véritable peintre est capable, comme l'étaient les maîtres anciens, de passer d'un paysage à un tableau de genre, de s'éprendre d'un site après s'être colleté, selon l'expression de Puget, à la nature humaine.

MM. COMERRE et FERRIER, deux maîtres parisiens, ont exposé des profils délicieux de clarté légère et fine, profils de femmes dont la chevelure blonde ruisselle sur des épaules éblouissantes : *Tête de femme* et *Escarboucle* aux lèvres de cerise. Dans ces toiles comme dans la précédente, les chairs ont la saveur et l'intensité de vie des chairs d'un Corrège et absorbent tout notre intérêt.

Dans la *Salle du Conservatoire*, de M. MAIGNAN, je trouve bien rendue l'expression d'inquiétude chez la femme qui fixe la scène.

Quelle ivresse de joie sur les visages de ces deux vieux chancelants — leur dernière joie qu'ils savourent — en se trouvant devant la première communiant qui s'élançait dans leurs bras ! *La visite aux grands parents*, de M. PAUPION, est une scène attendrissante et discrètement rendue.

*Consolation*, de Mme DURRUTHY-LAYRTE, *Résignée*, de Mme AUB-GLOTIN : sujets tristes se lisant parfaitement.

La *Lettre* présente des expressions de figure réussies ; M. CHANUT, le Chardin lyonnais, excelle à accommoder les cuisinières et traite avec ampleur les propos et les actes des gens de maison.

*Mélodie*, de Mme VALLET-BISSON, est un prétexte à représenter dans leur intérieur qu'on devine cossu — c'est là le

difficile — deux jeunes filles en robe de chambre. Peut-être la tonalité est-elle un peu trop violette ?

La tête pensive de la grand'mère et la figure interrogative de la petite fille vous invitent à considérer la *Confidence*, de M. ALIZARD.

Si la peinture doit être un charme pour l'imagination et un prétexte pour l'esprit à rêver, et cela en dehors même du sujet, alors le tableau *Un soir*, de M. FLANDRIN, est réellement celui d'un maître. C'est une idylle écrite poétiquement par le pinceau.

\*\*

Le tableau de genre confine au portrait. Aussi les peintres dont nous venons de parler sont-ils et peuvent-ils être à coup sûr d'excellents portraitistes. Presque tout le monde, aujourd'hui, tient à son portrait ; fort heureusement, cette mode empêche la grande peinture de disparaître. Car le portrait, je le répète, est la grande peinture mise à la portée du public ; de plus, il doit être avant tout une page d'histoire. En est-il ainsi pour les nombreux portraits que nous rencontrons. Le *Portrait de mon père*, par Mlle BLANCHARD, répond à cette conception. Devant cette toile, mieux que par les biographies — si jamais il en existe, je généralise en partant d'un fait isolé — mieux aussi que par les récits de famille, ses descendants connaîtront M. Blanchard, ses goûts, ses occupations, sa vie entière. Le visage humain, c'est-à-dire l'âme humaine, voilà bien ce qui fait le tourment ou la gloire de l'artiste. Chacun sait peindre un œil, bien peu savent représenter un regard. Il faut une force d'observation peu commune et, d'autre part, une technique parfaite pour exprimer les nuances les plus intimes de la physionomie.

A part quelques exceptions, telles que le *portrait*, toutefois un peu sombre, par Mlle NAEJ-JAYET ; le *portrait vivant* et parlant de *M. Bertnay*, par M. Antoine LUMIÈRE ; un autre d'un faire personnel, par M. GUIGUET ; celui de *M. A. F.*, par M. BASTET, quoique le bois devant lequel se trouve le chasseur soit d'un bleu à faire cligner les yeux, les portraits sont des photographies agrandies. Ils appartiennent à ce qu'on appelle l'école photographique. Certes, il ne leur manque pas ce que les Italiens ont nommé l'évidence. On y sent trop l'appui-tête ; la plupart sont trop raides, trop attifés, trop apprêtés, trop des portraits du dimanche, pas assez de tous les jours. Un portrait doit être peint, disait Eugène Delacroix, comme les peignaient les anciens, dans des attitudes simples. J'ajoute que la figure doit être son unique attrait.

\*

\*\*

Nombreux aussi sont les peintres de natures mortes, et tout particulièrement cette année goûtés par les amateurs, si l'on s'en rapporte à leur empressement d'acquérir ces productions. Par l'octroi de la médaille du Salon, récompense de sa longue et ferme carrière, M. MÉDARD se signale en premier lieu. *Roses et Fleurs d'acacia*, *Prunes*, sont deux tableaux des meilleurs. Ses prunes ! Elles ont sur leur lit de mousse la couleur, le velouté, la vie, puis-je dire, des fruits fraîchement cueillis. Mais je ne sais point si je ne préfère pas encore les *Aubépines*, embaumant, tant leur couleur est vraie, et les *Roses Tosca*, peintes avec la vigueur d'un Van Huysum par M. EULER.

Très séduisant *Mes Pigeons* de M. PERRACHON, d'une solide peinture qu'on dirait consacrée par le temps, *Fleurs et Instruments de musique* de M. BAUDIN, acheté par la ville de Lyon, qui s'est encore adjugé *Œillets et Iris*, aux couleurs tendres, de Mlle COSTADAU.

De cette même artiste à signaler *Roses et Giroflées* ; *Fleurs des champs* par Mlle SORNAY ; *Pivoines* de Mlle MARTEL ; *Pavots* de Mme GUÉRIN ; *Roses et Myosotis*, splendide aquarelle de Mlle THOMAS. Le *Miel* de M. BLANC est-il assez réussi ? Admirable le *Lièvre* de M. LÉVIGNE. C'est un véritable coup de pistolet tiré par le peintre lyonnais, aux œuvres variées et produites avec profusion, pour proclamer le triomphe du métier.

\*\*

Le principal attrait du Salon réside dans les paysages. Nul n'est plus original, n'a une palette plus à lui, et traduit d'une façon plus personnelle que M. TERRAIRE. Son guide le plus sûr ? C'est la nature, pourrait-il répondre ; la grande institutrice. C'est parce qu'il l'a serrée de près que ses toiles ont la bonne fortune de nous captiver, de nous émouvoir et de nous passionner. Voici le *Matin* avec les *Brouillards ensoleillés*, là, le *Soir*, avec les *Derniers rayons*. Et il y a une grâce, une harmonie qui vous procurent une impression intense, vous causent un ravissement profond. Tout cela est si loin des peintures qu'on se plait d'ordinaire à contempler que notre étonnement se traduit par un certain silence. Ces compositions frappent, appellent d'abord, ensuite elles arrêtent. Corot disait que « la brume est au paysage ce que la voilette est à une figure de femme ; en l'atténuant, elle en augmente le charme d'une sorte de mystère. » Dans le *Matin* de M. TERRAIRE, même ton argenté, même simplicité, même grandeur que dans ceux du rénovateur du paysage. Et la lumière du soleil perçant les brouillards joue vivement sur les vaches et la bergère, les hôtes des prairies humides à cette heure. Quelle magie dans le *Soir* ! Le rose qui enveloppe collines et bêtes est enchanteur.

Après le *Brouillard du matin* de M. FONVILLE, grande toile où la maîtrise du peintre fixe la majesté de la nature.

Les petites toiles : *Lever de lune sur la Marne à Champigny*, par M. CACHOU ; *Printemps, Bouleaux dans le Forez* de M. JAPY ; *Belle soirée sur la Bourbre* de M. ARLIN ; *Effets de lune sur la Seine à Paris* de M. TIMMERMANS ; autant de perles. La simplicité est le vernis des maîtres disait Vauvenargues, et la consécration des œuvres vraiment fortes.

Le *hameau de Buthières* de M. BERTHIER nous transporte par un beau jour d'été, à notre grande joie, à mi-côte des hauteurs alpestres, où, par des sentiers rocailleux on respire un air vivifiant tout en jouissant de magnifiques effets de lumière sur les pentes des montagnes, l'horizon s'élargissant à mesure qu'on s'élève. Son *Crépuscule d'hiver à Grenoble*, sincèrement peint, constitue un tableau impressionnant.

Autant j'aime les *bords de la Seine* de M. DUFOUR, qui procède par taches produisant de loin la meilleure impression, autant le *ponton de Pont Royal* de M. BARBIER, d'un effet trop recherché, me paraît froid par suite de la largeur de la toile. C'est un tort de donner à une vue les dimensions d'un tableau d'histoire.

Le lac d'Annecy a été chanté à sa façon par M. ROUVIÈRE ; sa façon est belle, de plus elle a été prise, puisque les deux toiles *Talloires* et *Menthon* n'ont pas tardé à être acquises. Le *quai Vidécoq au Havre* de M. COURANT me plaît beaucoup ; ici comme là, j'ai de nouveau senti très vivement les impressions éprouvées naguère quand je me trouvais réellement en présence des points de vue choisis par les peintres. C'est une grande jouissance que de refaire des voyages en jetant les yeux sur ces toiles. Je comprends alors combien est forte la passion des collectionneurs de telles œuvres d'art.

Je regrette de ne pouvoir que citer le *pêcheur à l'épervier* de M. MUENIER et le *temps pluvieux* de M. Léonard TAUTY pour clore mon compte rendu du paysage.



\*  
\*\*

J'ai oublié pas mal de toiles et je vais m'efforcer de réparer ma faute autant que possible. *Le laminoir* de M. GUELDRY célèbre dignement les durs travaux des usines ; *le Retour du bois*

aquarelles où le marbre est si bien représenté : *Curieuse, miroir antique* pour le Salon de l'an présent. *Fruit défendu* de M. DEUILLY est une peinture à la Sterne. Je souhaite à Mlle PIAT, l'auteur du *Souper d'un rapin*, où perce un déboire amer, la même chance qu'au peintre des *Illusions perdues*. Avec la re-

SALON DE LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS



Amédée CATELAND. — Vitrail à Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

de M. PETIT évoque avec finesse et élégance les Inégalités sociales ; avec les *Chevaux de bois* de M. DUPUY nous avons une vision du mouvement des Champs Elysées pendant l'après-midi du printemps ; la *Toilette des poupées* de M. LAURENT-DESROUSSEAUX est un sujet gracieux ; *Avant la course* de M. CHÉCA est magistralement peint par ce fortunyste qui se montre tout entier dans l'aquarelle *Fantasia*. C'est bien peint. bien dessiné fort gracieux *les Papillons* de M. TOLLET, dont la supériorité incontestable s'affirme chaque année dans ses

nommée, la fortune lui arriva alors ; tardivement, il est vrai.

Dans la section des dessins où l'on s'arrête volontiers à un repos de l'escalier, *l'étang* de M. VIVIEN et la *nuit d'hiver à Planfoy* de M. DUCARUGE sont des œuvres apianesques. Je ne goûte pas *la femme à l'éventail*, copie par Mme ROY-BOUY de l'œuvre d'Abel FAIVRE, cette dernière, logée au Luxembourg. Si elle eût été miniaturiste cette artiste, je ne lui tiendrais pas ce méchant propos.

A. TUOTIOP.

## TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

\*\* AIN. — Une subvention de 75.000 francs a été accordée à la ville d'Ambérieu, pour la construction d'un hôpital.

\*\* ALLIER. — La construction d'une gendarmerie à Chantelle va être mise au concours.

\*\* ARDÈCHE. — Construction d'un hôpital à Lamastre : une subvention de 60.000 francs a été accordée pour l'exécution du projet. — Agrandissement du cimetière du Cheylard.

\*\* DRÔME. — Une subvention de 5.420 francs est accordée à la commune de Saint-Jean-de-Royan en vue de l'amélioration des écoles.

\*\* DOUBS. — Le transfert du Bureau de bienfaisance de Besançon comporte pour 13.760 francs de travaux ; l'entretien du palais de Granvelle va être entrepris ; la participation de la ville est de 4.847 francs ; les trottoirs de l'avenue de la Fontaine-Argent vont être l'objet de travaux d'asphaltage. — Un crédit de 3.100 francs est affecté à la réparation de l'église de Grosbois. — La construction d'une école maternelle a été décidée à Montbéliard : l'emplacement choisi se trouve sur la place des Enfants.

\*\* HAUTE-SAVOIE. — L'Etat a accordé une subvention de 51.500 francs à la Commune d'Arenthon, pour l'endiguement de l'Arve, et une subvention de 25.000 francs à la Commune d'Annemasse pour construction d'un hôpital.

\*\* LOIRE. — Un pont va être établi à la Maison-Rouge, sur la commune d'Isieux. — La ville de Saint-Chamond a adopté le programme de travaux suivants : construction d'une école primaire à Lavieu, 47.000 fr. ; transformation des écoles des rues du Garat et asile Fourmes, 29.200 fr. ; construction d'une école primaire supérieure de filles au jardin public, 100.000 francs. La ville devant être prochainement dotée d'une troisième brigade de gendarmerie, et la caserne actuelle, rue Alsace-Lorraine, étant déjà insuffisante, se propose de faire construire, sur les terrains lui appartenant à Lavieu, une nouvelle caserne, dont le département aurait à lui payer la location.

\*\* RHÔNE. — Des réparations diverses sont nécessaires aux abattoirs de Tarare ; elles sont évaluées 4.000 francs.

\*\* SAÔNE-ET-LOIRE. — Le Conseil municipal de la Clayette va avoir à se prononcer sur l'emplacement d'un hôtel des postes, au choix duquel est subordonnée l'exécution du projet de construction de cet édifice. — Un programme de très grands travaux est à l'étude à Chalon-sur-Saône : mais, dès maintenant, on va procéder à la réfection de la couverture en ardoises des bas-côtés de la Halle aux Grains, travaux évalués 8.400 fr., et à la réfection de la chaussée de la rue des Etuves, dont le devis s'élève à 6.400 francs.

\*\* SAVOIE. — La construction des égouts de la rue Vaugelas et du chemin du Cavel, à Chambéry, est évaluée à 8.500 francs.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Modifications et agrandissement de la gare de la Compagnie P.-L.-M. à Lyon-Croix-Rousse.

Nous nous sommes précédemment occupés en détail de ce projet et des propositions de la Compagnie soumises à l'Administration municipale. Le Conseil s'est occupé de cette question dans sa séance du 13 février et s'est rallié aux conclusions de sa Commission générale, qui se résument ainsi :

1° Approuver le projet présenté par la Compagnie P.-L.-M.

en 1901, si cette Compagnie consent à modifier l'emprise de la gare des voyageurs, de manière à permettre l'exécution de la rue Jacquard prolongée, conformément au tracé K L ;

2° En ce qui concerne la jonction de la gare du Funiculaire avec la gare P.-L.-M., décider qu'il y a lieu, pour la Ville, de s'opposer à la prolongation de la voie ferrée P.-L.-M. jusqu'à la gare du funiculaire, et qu'il appartient aux deux Compagnies intéressées de rechercher le meilleur mode de jonction et de présenter des propositions à ce sujet.

### Construction d'une vacherie au Parc de la Tête-d'Or.

Le Conseil municipal a adopté, dans sa séance du 13 février, le projet de modifications que nous avons exposé dans notre numéro du 1<sup>er</sup> février.

### Hospices civils de Lyon.

Adjudication, le 14 mars 1905, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, à 2 heures, pardevant M<sup>e</sup> Berger, notaire, demeurant rue Puits-Gaillot, 1, d'une parcelle de terrain située rue de Vendôme 159, dépendant de la masse n° 79, aux Brotteaux.

Surface : 257 mètres 52 décimètres carrés. — Mise à prix : 45.066 francs, soit 175 francs le mètre carré.

Renseignements à l'Administration centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56.

### Congrès internationaux d'Architectes.

Les Congrès internationaux d'architectes, dont le sixième a eu lieu à Madrid l'an passé, ont établi une organisation définitive, par la création d'un Comité, constitué primitivement au Congrès de Bruxelles, en 1897, augmenté au Congrès de Paris, en 1900, et porté à quatre-vingts membres au Congrès de Madrid. Dix-sept Etats différents, dont le nombre peut encore s'augmenter par l'adhésion de délégués d'Etats non encore adhérents, y sont déjà représentés. Parmi les quinze membres qu'y compte la France, se trouvent MM. Ed. Bissuel (Lyon) et Paugoy (Marseille).

### Société académique d'architecture : Déclaration.

Nous relevons, dans le *Journal Officiel* du 29 janvier dernier, la déclaration faite, pour se conformer à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, par la Société académique d'architecture :

« Date de la déclaration, 21 janvier 1905.

« Titre et objet : *Société académique d'architecture de Lyon*, Protection de la carrière architecturale.

« Siège social: Mairie du V<sup>e</sup> arrondissement Lyon, (Rhône). »

### Cabinet d'architecte.

Nous apprenons que, depuis le courant de février, M. Claudius Porte, architecte, expert près les Tribunaux, s'est associé son fils, M. Paul Porte, depuis plusieurs années déjà attaché à son cabinet et fort apprécié dans sa clientèle.

Cette association, venant consacrer une collaboration où s'allie l'expérience consommée de l'un à l'activité juvénile de l'autre, ne peut que perpétuer le bon renom d'un de nos anciens cabinets d'architecture.

### Syndicat des entrepreneurs de travaux publics de France.

Le Conseil d'administration vient de procéder au renouvellement de son Bureau, qui est ainsi constitué :

Président : M. Groselier ; vice-présidents : MM. Alméras, Chagnaud, Veyssièrre, Aubert ; trésorier : M. Achille Dequaker ; secrétaires : MM. Graveron et Jardin.

### Le blanc de céruse.

Mardi matin, 21 février, M. Dubief, ministre du commerce, a reçu les membres du Conseil national de la Fédération des ouvriers peintres.

La délégation lui a été présentée par M. Abel Craissac, di-



recteur des services d'hygiène à la Fédération nationale des peintres.

A la suite de l'entrevue, le Ministre a décidé de solliciter une audition de la Commission qui, au Sénat, étudie depuis seize mois le projet de loi relatif à la suppression du blanc de céruse. Il exposera à la Commission le désir du Gouvernement de voir trancher au plus vite cette question.

#### Société des Architectes du Havre.

Le bureau pour 1905 a été ainsi constitué : *Président*, M. Bøswillwald ; *Vice-président*, M. Widmaier ; *Secrétaire-trésorier*, M. G. Noël ; *Membres du bureau*, M. Beurrier et Choupaye.

#### Société des architectes du Gard.

La Société amicale et Syndicat des architectes du Gard a renouvelé son bureau ainsi qu'il suit :

*Président* : M. Max Raphel, de Nîmes ; *Vice-présidents* : MM. Léopold Balne, d'Alais, et Louis Poinot, de Nîmes ; *Secrétaire* : M. Augustin Bonfort, de Nîmes ; *Trésorier* : M. Emile Teissier, de Nîmes.

#### Société des Architectes de Bordeaux et du Sud-ouest.

Bureau pour 1905 : *Président*, M. Georges GÉRARD ; *vice-présidents*, MM. Paul MINVIELLE et Félicien BALLEY ; *secrétaire général*, M. N.-V. GOUJON ; *trésorier*, *secrétaire-adjoint*, M. Maurice LEMIT ; *archiviste*, M. Alphonse AIROLLES.

*Comité supérieur* : les membres du Bureau et MM. les anciens présidents : Paul MIALHE, Ernest MINVIELLE, Jules MONDET, Louis LABBÉ, Jules JÉLINEAU.

#### Société des Architectes de l'Anjou.

Bureau pour 1905 : *Président*, M. Alexandre VELÉ ; *vice-président*, M. Eugène DUSOUCHAY ; *secrétaire-trésorier*, M. Alexandre PERDREAU ; *archiviste*, M. Léon TENDRON.

#### Un monument à Jacquard.

Il est question depuis longtemps d'élever, à Calais, un monument à Jacquard.

MM. Gauquié, sculpteur, et Duvinage, architecte, viennent d'en terminer la maquette. Le monument, qui serait érigé sur une des places de la ville, aurait 11 mètres de hauteur et couvrirait une superficie totale de 14 mètres carrés.

Le socle est surmonté d'une statue de Jacquard s'appuyant sur le plan de son invention.

#### Syndicat indépendant des plombiers-zingueurs.

MM. les Patrons de la place de Lyon sont priés, dans le cas où ils auraient besoin d'ouvriers zingueurs et plombiers, de bien vouloir s'adresser au siège du Syndicat, rue Bonnefoi, n° 11, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, où toute satisfaction à leurs demandes sera faite.

#### Une nouvelle publication artistique.

Une très intéressante revue, *l'Art et les Artistes*, est à la veille de paraître, sous la direction de notre éminent confrère Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts.

Dès le premier numéro, se rencontrent les noms de nos meilleurs écrivains d'art : Léonce Bénédict, Henri Bouchot, Armand Dayot, Gustave Geffroy, Roger Marx, Léon Rictor, Victor Thomas, Louis Vauxcelles. Leurs études sont accompagnées de splendides gravures dans le texte et hors-texte, reproduisant des œuvres magistrales de l'art ancien et moderne.

Cette œuvre sera la plus luxueuse et la moins chère de toutes ; les personnes qui s'abonneront de notre part, en ce moment, recevront une œuvre d'art très originale, du plus

gracieux effet et représentant au moins trois fois la valeur de l'abonnement.

*L'Art et les Artistes* a ses bureaux 106, boulevard Richard-Lenoir, à Paris. L'abonnement est de 16 francs pour la France, 20 francs pour l'étranger.

#### Débouché pour ponts à bascules.

Sur les 337 stations de chemins de fer qui existent en Roumanie, il n'y en a que 95 qui soient pourvues de ponts à bascules pour wagons complets. Il en résulte que les marchandises qui sont expédiées par les 242 autres stations doivent être transportées jusqu'à la plus prochaine station munie d'un pont-bascule. L'Etat, pour le moment, ferait établir à ses frais 122 ponts-bascules d'une force de 30 tonnes chaque (d'un prix total d'environ 634.000 Lei) et 2 bascules pour locomotives à 5 essieux, dans les gares de Bucarest et de Jassy (d'un prix total de 28.440 Lei). (*Handels-Museum*, de Vienne.)

#### Fourniture d'appareils sanitaires, etc.

La Municipalité de Carlsbad a décidé la construction d'un nouvel établissement de bains au prix de 60.000 liv. st. Il pourrait y avoir là l'occasion de débouchés pour des appareils sanitaires, accessoires de porcelaines et autres aménagements.

Des catalogues détaillés avec prix pourraient être adressés au Stadtrath de Carlsbad.

(*Board of Trade Journal*, de Londres.)

#### Débouchés offerts aux matériaux pour toitures.

Les matériaux employés actuellement pour les toitures, dans tous les pays de l'Amérique centrale, sont les anciennes tuiles rouges et, en quelques endroits, la tôle ondulée. Les tuiles, naturellement, sont très lourdes, et, dans certaines contrées du Guatemala par exemple, qui subissent de temps en temps des tremblements de terre, une toiture légère et durable serait infiniment préférable.

Il règne en ce moment une grande activité dans l'industrie du bâtiment, dans la ville de Guatemala. Les plus vieilles maisons, qui ont souffert du tremblement de terre de 1902, ont été démolies, et on construit à leur place les maisons les plus modernes. Mais il est inutile d'essayer d'introduire un article uniquement annoncé par catalogue ; il faut envoyer des échantillons, afin qu'on puisse les soumettre à l'expérience et, par suite, convaincre l'acheteur de la supériorité du nouvel article sur celui employé jusqu'alors.

(*Board of Trade Journal*, de Londres.)

#### Appareils de précision pour électricité.

D'après une communication émanant du Consulat d'Autriche-Hongrie à Bari, il paraîtrait que, d'ici peu de temps, on va entreprendre des travaux pour l'éclairage électrique des villes de Orte et de Tarente (Italie), et qu'on aura besoin d'appareils de précision. Les intéressés peuvent adresser leurs offres à l'Instituto tecnico à Bari.

(*Handels-Museum*, de Vienne.)

#### Débouché pour clôtures en fil de fer.

Il y a actuellement de fortes demandes de clôtures en fils de fer en Uruguay. Par suite de la révolution qui a sévi dans plusieurs provinces, les clôtures ont été détruites. Ce sont les fils de fer bon marché qui sont particulièrement recherchés. L'Allemagne vient en tête pour l'exportation de cet article ; viennent en second lieu la Grande-Bretagne et, en troisième lieu, les Etats-Unis.

(*Export*, de Berlin.)

La 185<sup>e</sup> Société de secours mutuels des contremaîtres et employés d'entreprises de maçonnerie, dite le *Double-Mètre*, a l'honneur d'informer MM. les Entrepreneurs qu'elle est à leur disposition pour leur procurer des contremaîtres ou employés munis des meilleures références. — S'adresser au siège, rue Childebert, 56, ou aux bureaux de la *Construction Lyonnaise*.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 27 Janvier au 24 Février 1905

## LYON

- Chemin du Repos.* — Ecurie et remise. — Propr., Société économique d'alimentation. — Arch. M. J. Bouilhères.
- Rue Ney, 105.* — Maison. — Prop., MM. Pansu frères. — Arch., M. Bruyas.
- Rue Ney, 107.* — Maison. — Prop., M. Foraz — Arch., M. Bruyas.
- Rue Tramassac, 42, 44, 46.* — Maison. — Prop., MM. Dargaud et Goumet. — Arch., M. de Champ.
- Grande rue de la Guillotière, 177.* — Maison. — Prop., M. Noguier-Viennois. — Arch., MM. Clermond et Riboud.
- Rue Mazenod, 12.* — exhaussement de deux étages. — Prop., M. Thomas. — Arch., M. Cunay.
- Avenue des Ponts, 118.* — Maison. — Prop., M. Cuzel. — Arch., M. Delalande.
- Route d'Heyrieux, 154.* — Usine, bureaux, hangar. — Prop., Société des établissements Mieusset. — Arch., M. Payet.
- Avenue Félix-Faure, 202.* — Maison. — Prop., M. Carron. — Arch., M. Rigard.
- Avenue Félix-Faure, 204.* — Maison. — Prop., M. Lescure. — Arch., M. Rigard.
- Avenue Félix-Faure, 206.* — Maison. — Prop., M. Payet. — Arch., M. Rigard.
- Rue du Béguin, 10.* — Préau sur cour. — Prop., Société civile et immobilière du quartier Saint-Louis. — Arch., M. L. Rogniat.
- Rue Duquesne, angle boulevard du Nord.* — Immeuble. — Prop., Société des petits hôtels particuliers. — Arch., M. Thoubillon.
- Cours Lafayette, 177.* — Immeuble de rapport. — Prop., M. Guilletot.
- Chemin Sainte-Anne-de-Baraban, 47.* — Exhaussement. — Prop., M. Curtillat.
- Rue Saint-Pierre-de-Vaise, 10.* — Transformation de hangar. — Prop., M. Vergne.
- Quai Claude-Bernard, 25.* — Atelier. — Prop., M. Perrod.
- Rue de la Gare.* — Mur de clôture. — Prop., M. Faissaguet.
- Rue Neuve-de-la-Villardière, 43, angle de la rue du Lac.* — Maison. — Prop., Société anonyme des logements économiques et d'alimentation.
- Place de l'Abondance, 9.* — Entrepôt. — Prop., M. de Lousse. — Entrepr., MM. Gouyon et fils.
- Chemin des Mures, 25.* — Villa. — Prop., M. Estaque. — Entrepr., M. Simonet.
- Rue Mazagran, angle rue Jangot.* — Atelier. — Prop., M. Berroud.
- Chemin Croix-Morlon, 16.* — Maison et usine. — Prop., M. Vergue.
- Clos Chaussagne.* — Maison. — Prop., M. Denis Vial.

## COURS DES MÉTAUX SUR LES DIVERS MARCHÉS

- Cuivre.** — Paris : Cuivre en barres, marques ordinaires 175 fr. 50, premières marques 177 fr. 50, lingots et plaques de laminage 181 fr. 25.
- Londres : Chili bon ordinaire 68,6.3 liv. st. au comptant et 68,3.9 liv. st. à trois mois. Tough Anglais 70,15 liv. st., Best Selected 71,15 liv. st.
- New-York : Cuivre du Lac, 15 1/4 cts.
- Étain.** — Paris : Banca 358 fr. Détroits 343 fr. Étain anglais 337 fr.
- Londres : Détroits au comptant liv. st. 130,17,6, à trois mois liv. st. 130,5, étain anglais liv. st. 133 pour les lingots ordinaires, liv. st. 134, pour les barres et liv. st. 135, pour les lingots raffinés.
- New-York : 29.15 cts
- Plomb.** — Paris : Marques ordinaires livrables au Havre ou à Rouen 36 fr. 25, id. à Paris, fr. 36,75.
- Londres : Plomb espagnol liv. st. 12,10, plomb anglais liv. st. 12,15, New-York : 4.65 cts.
- Zinc.** — Paris : Zinc de Silésie livable au Havre 67 fr. 75; autres bonnes marques livrables au Havre 66 fr. 75, id. livrables à Paris 66 fr. 85.
- Londres : Marques ordinaires liv. st. 24,16,3. marques spéciales liv. st. 25.1.3, laminé de Silésie liv. st. 28.
- New-York : 6.30 cts.
- Fer-blanc.** — Swansea : Bessemer Coke 20 14, 12 sh. 1; 14 18 3/4 12 sh. 6 d.; Siemens 20 14, 14 sh. 7.
- Mercure.** — Londres : 7,12,6 liv. st. par bouteille.

A. REY & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
4, rue Gentil, LyonDESSINS  
d'Artistes Lyonnais  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Pour prolonger le souvenir de la manifestation artistique qu'a été l'Exposition rétrospective des artistes lyonnais, et en même temps compléter son œuvre, les éditeurs A. Rey et C<sup>ie</sup> annoncent la publication, en avril prochain, d'un *Album de dessins inédits d'artistes lyonnais du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Cet album comprendra cinquante planches du format 40 × 52, exécutées en phototypie, avec une introduction et des notes par M. Eug. Vial. Les originaux figurent dans les collections particulières ou les musées de Lyon et sont signés de Bellet-Dupoizat, Berjon, de Boissieu, Janmot, Meissonier, Appian, Pillement, Vernay, Dubuisson, Ducreux et tant d'autres.

L'ouvrage est honoré de souscriptions importantes du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce.

Le tirage en est strictement limité à 150 exemplaires. Chaque exemplaire sera numéroté et portera le nom du souscripteur.

PRIX : 100 francs.

Réduit à 75 francs pour les souscripteurs.

Des spécimens sont exposés dans nos bureaux où sont également reçues les souscriptions.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

- Rhône** — 23 février. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type, rue des Passants. Soumissionnaires : MM. Cauque, 12 p. 100. — Monin, 20 p. 100. — Desflaches, 22 p. 100. — Adjud., M. Empereur Adrien, 286, rue Garibaldi, à Lyon, 25 p. 100 de rabais.
- Rhône.** — Samedi 25 février. — *Mairie de Lyon.* — Chemins vicinaux. — 1<sup>er</sup> lot. Chemin d'intérêt commun n° 7. Adjud., M. Louis Védrine, 1, rue Voltaire, à Lyon, 23,10 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin d'intérêt commun n° 9. Adjud., M. Jean Flatin, à Tupin-Semons (Rhône), 9 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 18 février. — *Mairie de Voiron.* — Grosses réparations au Casino. Montant des travaux, 3.600 fr. Soumissionnaires : MM. Cholat, 14,15 p. 100. — Debernardy, 3 p. 100. — Vernay et Goui-Pailler, 10 p. 100. — Morin, 15 p. 100. — Adj., Mme Verdoja, à Voiron, 29,30 p. 100 de rabais.
- Loire.** — 12 février. — *Mairie de Saint-Romain-le-Puy.* — Agrandissement du cimetière. Mont. des travaux, 3.800 fr. Adjud., M. J.-B. Mathevet, à Sury-le-Comtal, 20 p. 100 de rabais.
- Loire.** — 19 février. — *Mairie de Feurs.* — Etablissement d'un réseau d'égouts. Montant des travaux, 105.000 fr. Soumissionnaires : M. Olivier, prix du devis. — MM. Lardon, 17 p. 100. — Dumas, 17 p. 100. — Racht, 19 p. 100. — Souriaux et fils, 15 p. 100. — Moulin, 27 p. 100. — Monin, 5 p. 100. — Bellot, 6 p. 100. — Gathier, 23 p. 100. — Duffé, 27 p. 100. — Plassat, 19 p. 100. — Bigay, 20 p. 100. — Bourdeaux, 24 p. 100. — Dupayrat, 25 p. 100. — Balitrand, 18 p. 100. — Boachou, 11 p. 100. — Yvonnat, 16 p. 100. — Robinet, 24 p. 100. — Brunel, 18 p. 100. — Serpollet, 29 p. 100. — Geay, 5 p. 100. — Chapuis, 7 p. 100. — Emmonel, 14 p. 100. — Rix, 12 p. 100. — Ligonnet, 18 p. 100. — Vergniaux, 17 p. 100. — Adjud., M. Lescure, à Vichy, 30 p. 100 de rabais.
- Vaucluse.** — 21 février. — *Mairie d'Avignon.* — Construction du boulevard Jules Ferry. Montant des travaux, 9.500 fr. Soumissionnaires : MM. Guier, 24 p. 100. — Faure, 18 p. 100. — Madier, 16 p. 100. — Chabrier, 14 p. 100. — Adjud., M. Marius Courbe, à Pont-d'Avignon (Gard), 29 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

- Rhône.** — Lundi 13 mars, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'urinoirs en un seul lot. Travaux évalués à la somme de 10.734 fr. 75, savoir : urinoirs lumineux à 5 stalles place Guichard, place Voltaire et rue Moncey ;

un urinoir lumineux à 3 stalles rue Gabillot, une vespasienne en ciment place du Château, et un urinoir adossé à 6 stalles, chemin de Saint-Simon, à droite de l'entrée principale du marché aux bestiaux.

Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, rue de la Tunisie, 7, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône** — Lundi 20 mars, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon*. — Hôtel des Invalides du Travail. Construction de drains et établissement d'allées. Adjudication, en un seul lot, des travaux désignés ci-dessus et évalués à la somme de 52.340 fr.

L'entrepreneur déclaré adjudicataire devra verser aussitôt après le prononcé de l'adjudication et séance tenante, entre les mains de M. le Receveur municipal, à titre de cautionnement provisoire, la somme de 3.000 fr. Ce cautionnement sera ensuite converti en cautionnement définitif après l'approbation du procès-verbal d'adjudication et conservé jusqu'à l'expiration des engagements de l'entrepreneur adjudicataire.

Les devis, plans, et cahier des charges, relatifs auxdits travaux, sont déposés au Bureau des Renseignements, 7, rue de la Tunisie, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône** — Lundi 20 mars, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon*. — Construction d'égouts dans les six arrondissements. 1<sup>er</sup> lot. Construction d'égouts du 4<sup>e</sup> type, rue Pouteau, rue Lemot, rue Diderot et place Colbert. Montant des travaux, 16.563 fr. 10. Cautionnement, 800 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Construction d'égouts du 4<sup>e</sup> type, rue Denuzière, rue Bichat et rue Marc-Antoine-Petit. Montant des travaux, 25.716 fr. 25. Cautionnement, 1.300 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type, rue du Beguin, entre la rue Tourville et la rue Garibaldi prolongée. Montant des travaux, 6.156 fr. 20. Cautionnement, 300 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type, place Tabureau, entre la rue Grataloup et l'avenue des Tapis. Montant des travaux, 5.097 fr. 30. Cautionnement, 250 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type et d'un égout tubulaire en ciment, rue du Tunnel, entre la rue de la Pyramide et la place Dumas-de-Loire. Montant des travaux, 13.466 fr. 65. Cautionnement, 650 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type, rue Malesherbes, entre l'avenue de Saxe et la rue Duquesne. Montant des travaux, 9.174 fr. 80. Cautionnement, 400 fr.

Les devis, plans et cahier des charges, relatifs auxdits travaux, sont déposés au Bureau des Renseignements, 7, rue de la Tunisie, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Gers**. — Samedi 11 mars, 2 h. — *Préfecture*. — Ponts et chaussées. Tramway de Garlin à Aire. Construction de la partie hors route comprise entre la limite du département des Basses-Pyrénées et le raccordement avec la route départementale n° 26 sur une longueur de 4 k. 678 m. 43. I. Travaux à l'entreprise : Terrassements, 24.788 fr. 10. Chaussées, 1.394 fr. Ouvrages d'art, 7.402 fr. 41. Consolidations, 3.204 fr. 01. Stations, quais, cabinets, 18.834 fr. 72. Total, 55.623 fr. 24. II. Travaux en régie, somme à valoir, 16.376 fr. 76. Montant total des travaux, 72.000 fr. Cautionnement provisoire, 600 fr., définitif, 1.800 fr.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Sentoux, ingénieur auxiliaire, à Mirande, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

**Loire**. — Dimanche 12 mars, 2 h. — *Mairie de Champoly*. — Construction d'une maison d'école en six lots. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse, maçonnerie. Montant des travaux, 9.209 fr. 71. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente en bois et couvertures. Montant des travaux, 3.107 fr. 44. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant des travaux, 2.784 fr. 90. — 4<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Montant des travaux, 1.267 fr. 83. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie, zinguerie. Montant des travaux, 2.235 fr. 72. 6<sup>e</sup> lot. Mobilier. Montant des travaux, 929 fr. 90. Somme à valoir, 1.614 fr. 50. Montant total, 21.150 fr. Cautionnement, 600 fr.

Certificat visé par l'agent voyer de Noirétable, huit jours avant l'adjudication. Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire**. — Dimanche 12 mars, 2 h. — *Mairie de Perrigny-sur-Loire*. — Construction d'une mairie et d'un hangar et restaurant de l'école et du logement de l'instituteur. Montant des travaux, 5.334 fr. 56. Imprévus, 618 fr. 72. Honoraires, 266 fr. 72. Total, 6.250 fr.

Renseignements à la mairie. **Saône-et-Loire**. — Lundi 13 mars, 2 h. — *Mairie de Chalon*. — Fourniture de sable et gravier nécessaires à l'entretien du pavage des trottoirs, places, quais, promenades, pendant trois, six ou neuf années. Renseignements à la mairie.

**Savoie (Haute)**. — Mardi 7 mars, 11 h. — *Préfecture*. — Thusy. Construction d'une école mixte au hameau de Sallongy. Fourniture de mobilier scolaire pour le chef-lieu et le hameau. Montant des travaux, 12.412 fr. 59. A valoir, 1.089 fr. 46. Total, 13.502 fr. 05. Cautionnement, 680 fr. M. Raillon, architecte, directeur des travaux. Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> divis.

L'Imprimeur-Gérant: ALEXANDRE REY.

Lyon - Imprimerie A. Rey, 14 rue Gentil - 38561

Tirage : 15 Avril 1905

# LOTÉRIE-TOMBOLA

Le Billet : 1 franc

de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 SEPTEMBRE 1904  
Au Capital de 100.000 francs

**10.000 fr. TROIS GROS LOTS 1.000 fr.**

NOMENCLATURE DES LOTS :

PREMIER GROS LOT : **AUTOMOBILE (10.000 fr.)** DEUXIÈME GROS LOT : **SERVICE ARGENTERIE (1.000 fr.)** TROISIÈME GROS LOT : **AMEUBLEMENT (1.000 fr.)**

4<sup>e</sup> Lot, Machiue à coudre de 100 fr. | 5<sup>e</sup> Lot, Objet d'art de 100 fr. | 6<sup>e</sup> Lot, Appareil photo de 100 fr. | 7<sup>e</sup> Lot, Jumelle longue-vue de 100 fr.  
8<sup>e</sup> Lot, Fusil de chasse de 100 fr. | 9<sup>e</sup> Lot, Chronomètre de 100 fr. | 10<sup>e</sup> Lot, Phonographe de 100 fr.  
11<sup>e</sup> Lot à 33<sup>e</sup> Lot, Vingt-trois Objets en nature, d'une valeur de chacun 100 fr. — 33 Lots se montent ensemble à 15.000 francs

NOTA. — Les gagnants à qui les Lots ne conviendraient pas auront la faculté d'en recevoir le montant en espèces.

On trouve des billets à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon et dans tous les Bureaux de tabacs, Librairies, etc. Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 centimes par 4 billets) portant à l'adresse pour le retour. Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

### CARREAUX EN CIMENT

**VE A. DEMOLINS**, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

### ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisiers d'Angers, chemin de Vaques, 50 bis. LYON

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

### CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVÉS

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

### PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun. Ardoises.

### CÉRAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES**, fabricant Jean-Claude PROST, succès, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïences etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de la Préfecture 22.

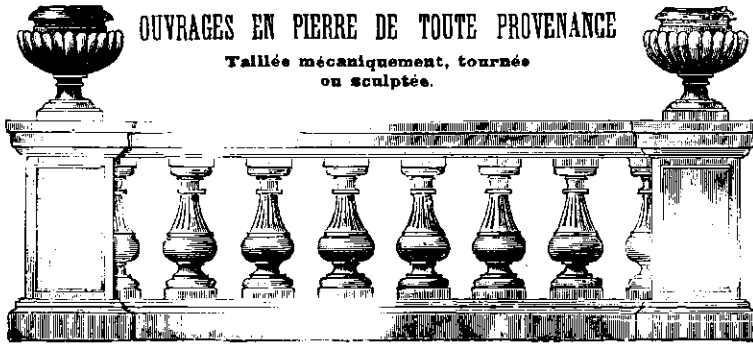
**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

## BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée  
ou sculptée.

BALUSTRADES:  
à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album



## ENDUITS DE L. CARON

35 Ans de Succès  
CONTRE L'HUMIDITÉ DES MURS  
PLATRES FRAIS. SALPÉTRATION  
Peinture sur tous Ciments

Seul Fabricant : P. DUCHAPT-CARON - Paris

(Concessionnaire : Louis BARDEY & A., 14, Rue Robert, LYON)

Adresse télégraphique : RIVACIER  
Téléphone 28-88

## RIVORY & J. JOLY (A. et M.)

INGÉNIEURS  
Bureaux et Dépôts : 46, rue Raulin, Lyon

<p>SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE LONGWY</p> <p>DÉPÔT DE LA SOCIÉTÉ ESCAUT ET MEUSE A ANZIN</p> <p>DÉPÔT DE LA MAISON CHAPPÉE &amp; FILS DU MANS</p> <p>DÉPÔT DE LA MAISON H. STRUBE &amp; FILS A MONTROUGE</p> <p>AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE SOCIÉTÉS DIVERSES</p>	<p>Bureau de représentation pour la région du Centre et de l'Est. Dépôt de billettes.</p> <p>Tubes en fer et en acier pour eau, gaz, vapeur; serrurerie, tubes renforcés pour puits. Tubes pour vélocipédie, raccords, fonte et fer.</p> <p>Appareils de chauffage par la vapeur, Tuyaux à ailettes, radiateurs, chaudières. Tous accessoires de chauffage à haute, basse pression.</p> <p>Appareils de sûreté. Robinetterie de toutes sortes. Accessoires pour chaudières et machines à vapeur, bronze et cuivre brut, métal antifriction.</p> <p>Fontes moulées mécaniques, de bâtiment, de canalisation, d'ornement. Aciers moulés de toutes sortes, aciers forgés, fontes malléables, limes, outils, aciers d'outils, brides, boulons.</p>
---	--

## AUX COULEURS FRANÇAISES

291, Avenue de Saxe, 291 (près la Grande rue de la Guillotière)

### TEINTURE

LYON

VÊTEMENTS

### DÉGRAISSAGE

Hommes, Dames, Enfants, Ameublements, Couvertures, Dentelles, Rideaux, Plumes, Fourrures, Gants, etc.

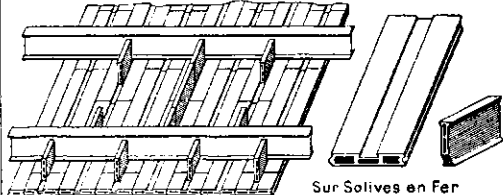
TOUT EST REMIS A NEUF, RAPIDEMENT ET AUX MEILLEURES CONDITIONS

Le Dégraissage SANS ODEUR des Gants est fait GRACIEUSEMENT à tous les Clients

ON TEINT TOUT CONFECTIONNÉ — DEUIL EN 24 HEURES

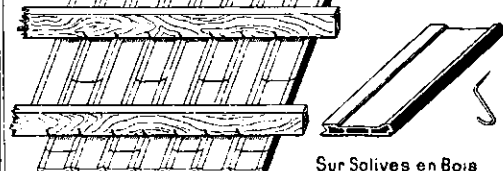
## NOUVEAU PLAFOND CÉRAMIQUE TUBULAIRE

(HOURDIS-PLAFOND-SUSPENDU)  
Breveté en France et à l'Étranger



Sur Solives en Fer

CREVASSES IMPOSSIBLES  
ISOLANT EXCELLENT CONTRE BRUIT TEMPÉRATURE  
ET INCENDIE  
RÉSISTANCE ET LÉGÈRETÉ  
ADAPTATION FACILE A TOUTES LES SOLIVAGES



Sur Solives en Bois

RAPPORT FAVORABLE DES PRINCIPALES  
SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES FRANÇAIS  
RENSEIGNEMENTS.

TULERIES CANCALON FRANÇOIS, ROANNE (LOIRE)

E. BUFFET, représentant pour la Région, Cours Gambetta, 84, LYON.

J.-B. BERNOUX, dépositaire, 3, rue Lorraine, LYON-VILLEURBANNE (Télép. 20.91, et rue de Sèze, 63, LYON (Télép. 20.92).

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

### CHARPENTES EN FER

# J. EULER & FILS

24, Rue de la Part-Dieu, LYON  
TÉLÉPHONE 11-04

Serrurerie pour  
Usines et Bâtiments

## CHEMINS de FER PORTATIFS

Jules WEITZ, Constructeur Breveté S. G. D. G.  
LYON - CHEMIN DES CULATTES LYON

**Matériel**  
POUR TRAVAUX PUBLICS  
Mines, Plantations

**Matériel**  
MATÉRIEAUX  
pour  
Entrepreneurs

Vente  
LOGATION  
avec  
faculté  
d'Achat



Paris 1889, 2 Médailles d'Or, St-Etienne 1891 et  
Bozlers 1892: deux 1<sup>ers</sup> Prix, Médailles d'Or.  
Lyon 1894: deux premiers Prix, Médailles d'Or.  
Bordeaux 1895: HORS CONCOURS, Membre du Jury.  
PARIS 1900: Médailles Or et ARGENT  
Hanou 1902: GRAND PRIX